



# Programme Local de Prévention des déchets du Tardenois

LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS PEUT ETRE DEFINIE  
COMME L'ENSEMBLE DES MESURES ET DES ACTIONS SITUEES EN AMONT DE  
LA COLLECTE DES DECHETS PAR LA COLLECTIVITE.

Ces actions, qui se situent notamment au niveau de la conception, de la production et de la consommation, visent à :

- réduire les quantités de déchets produits
- et/ou réduire leur nocivité

Le code de l'environnement impose aux collectivités d'élaborer un programme local de prévention des déchets, avec pour finalité de fixer des objectifs de réduction des quantités de déchets et de définir des actions permettant de les atteindre.

D'un point de vue environnemental, l'objectif national consiste à :

- Diminuer de 7% en 5 ans les quantités d'ordures ménagères et assimilés, pour les programmes locaux
- Couvrir 80% de la population par un ou des programmes de prévention des déchets, pour les plans départementaux

Par **délibération en date du 10 décembre 2012**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Tardenois s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets, avec le soutien du Conseil Général de l'Aisne.

La collectivité a d'ores et déjà pris part à la politique de prévention avec la mise à disposition de composteurs, par exemple, et souhaite aller plus loin...

... et même aller au-delà des objectifs demandés : **réduire les déchets ménagers et assimilés de 9% entre 2013 et 2020**, avec une exigence particulière pour les ordures ménagères résiduelles.

# Synthèse du diagnostic territorial

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TARDENOIS REGROUPE  
20 COMMUNES ET 7 811 HABITANTS EN 2013.**

## **DONNEES POPULATION (INSEE 2013)**

Le territoire rural souligne un grand nombre d'habitats individuels. Les actions de compostage, de promotion du stop pub ou encore de mise à disposition de poules seront donc favorisées.

L'habitat collectif est très concentré au sein de la ville centre, ce qui facilitera les actions de communication ciblée : promotion du réemploi, compostage en pied d'immeuble,...

Les actions doivent s'adresser à un public de tout âge, 55% de la population ayant moins de 44 ans.

Auprès des jeunes actifs, les actions doivent répondre à la vie quotidienne : petite enfance, cuisine, entretien de la maison, bricolage, jardinage,...

Auprès des enfants, la sensibilisation se fera en milieu scolaire essentiellement ou en tenant de stands adaptés lors de manifestations sur le territoire.

La population plus âgée, souvent plus disponible, pourra être un bon relais, notamment au travers des associations.

La moitié des habitants vivent en situation maritale et les enfants de moins de 15 ans représentent 20% de la population. Des actions adressées aux familles sont donc nécessaires : le don, le réemploi, notamment pour le matériel de puériculture, l'achat d'occasion,...

La population du Tardenois compte 16% d'actifs au chômage. La thématique de la prévention peut donc être abordée sous la thématique « économie ».



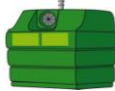

## UN OBJETIF ATTEIGNABLE AU REGARD DU POTENTIEL DE REDUCTION

Le potentiel de réduction des déchets représente la part des déchets qui peuvent être évités suite à la mise en place d'actions de prévention.

En 2013, la production de déchets ménagers et assimilés (DMA : ordures ménagères, déchets recyclables et déchets collectés en déchèterie) représente 463 kilos par habitant.

L'objectif de réduction est de 9% des DMA en 7 ans, soit une baisse de 5.5 kg/hab/an.

### PLUS PRECISEMENT...

	<i>Année de référence 2013</i>	<i>Objectif de réduction</i>	<i>Année 2020</i>
<i>DMA</i>	463 Kg/hab	- 9%	423 kg/hab
<i>OMR</i> 	257 Kg/hab	- 12%	227 kg/hab
<i>Emballages</i> 	35 kg/hab	- 3%	34 kg/hab
<i>Verre</i> 	36 kg/hab	- 3%	35 kg/hab
<i>Déchèterie</i> 	135 kg/hab	- 6%	127 kg/hab

### LA NECESSITE D'AVOIR DES PARTENAIRES !

La mobilisation des acteurs du territoire est primordiale dans l'élaboration d'un programme local de prévention.

Certains d'entre eux ont déjà été identifiés lors du diagnostic par le recensement des actions déjà mises en place.

Pour les autres, qu'il s'agisse des associations, des collectivités ou des écoles, ils seront invités à participer aux actions de prévention, afin que le plus grand nombre de personnes soient sensibilisées.

# Les 3 axes d'actions

## ➔ Actions de sensibilisation visant à limiter la production des déchets ménagers

- Sensibiliser le grand public à la prévention des déchets
- Adapté le PLP au grand public
- Développer des animations sur la prévention en milieu scolaire
- Guider les usagers vers la réparation et le réemploi
- Proposer des actions de prévention sur des lieux de consommation
- Adapter les jeux et animations à la prévention des déchets ...

## ➔ Eco-exemplarité de la collectivité

- Réduire la consommation de papier de la collectivité
- Utiliser des produits ménagers moins toxiques
- Composter les déchets fermentescibles produits par les agents de la collectivité ...

## ➔ Devenir consom'acteur

- Développer le compostage individuel et soutenir les foyers qui compostent déjà
- Développer le compostage en pied d'immeuble
- Promouvoir la consommation d'eau du robinet
- Lutter contre les déchets dangereux
- Participer au développement d'un projet de ressourcerie
- Multiplier les bornes de collecte des textiles
- Mettre en place une opération poules
- Promouvoir l'utilisation du Stop Pub ...

